



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

SAVOIE – 8 043 HABITANTS

RECRUTE

GARDIEN DES ÉQUIPEMENTS - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS H/F

Poste à temps non complet 17h30

Au sein de la Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation et placé sous l'autorité directe du Chef du service des sports, le gardien des équipements sportifs exerce les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements, matériels sportifs et aires de jeux. Il assure la surveillance des équipements et des usagers et veille au respect des normes de sécurité. Il accueille et renseigne les usagers.

MISSIONS PRINCIPALES

Contrôle des installations et entretien des équipements - équipements sportifs :

- Contrôler l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène des équipements, des matériels et des sites
- Assurer le nettoyage, le rangement, la maintenance et les petits travaux d'entretien des installations sportives
- Nettoyer et maintenir les équipements, matériels et pourtours en état de propreté et d'hygiène
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents

Surveillance de la sécurité des usagers et des installations :

- Surveiller les accès aux bâtiments et équipements
- Accueillir les usagers (écoute et orientation du public, assurer la signalétique et l'affichage des informations)
- Surveiller les personnes habilitées à pénétrer dans ces équipements (s'assurer du respect des horaires, de l'application des règles relatives au matériel sportif et des règles de sécurité dans les lieux publics, gérer les clés)
- Ouvrir et fermer les portes, fenêtres, vasistas et installations électriques
- Rendre compte des situations et consigner les incidents dans le cahier de fréquentation et d'incidents prévu à cet effet
- Accueillir les utilisateurs : écoute et orientation du public ; assurer la tenue de l'affichage et l'information,
- Détecter les dysfonctionnements des équipements, mettre en route et arrêter les systèmes de sécurité, diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable

Installation et stockage des équipements et du matériel

- Assurer l'assistance auprès des responsables scolaires et associations
- Assurer l'assistance et les travaux préparatoires aux manifestations, compétitions (traçage des terrains en conformité avec les règlements fédéraux, installation du matériel)
- Nettoyer et ranger le matériel après les manifestations sportives
- Assurer les travaux d'entretien et de maintenance des équipements pendant les vacances scolaires,

MISSIONS ANNEXES

- **Intervention à la salle polyvalente des Chaudannes :** Etat des lieux et remise des clés de la salle polyvalente en lien avec le responsable de service, le centre technique municipal qui assure la gestion de la salle et l' élu référent sur les états des lieux, selon le planning et les disponibilités au regard des missions principales,
- **Intervention au sein des services de la DESCA :** Assurer l'assistance auprès des services de la DESCA selon le planning et les disponibilités au regard des missions principales.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Sens du service public
- Sens aigu de la communication avec le public (accueillir, créer la sympathie, sécuriser, expliquer les règles pour les faire respecter ...)
- Tenue et attitudes correctes exigées
- Parfaite connaissance du milieu sportif
- Aptitudes physiques et manuelles (port de charges)
- Connaissance des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux recevant du public
- Rigueur de travail et ponctualité
- Capacité à rendre compte
- Autonomie

CONDITIONS D'EXERCICES

- Disponibilité en soirée et week-end pour participer aux permanences de fonctions (les samedi et/ou les week-end), du service et aux réunions et assister à des évènements sportifs.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent de la fonction publique territoriale, grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2e classe, d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + indemnité de permanence + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance,
- Poste à temps non complet à pourvoir à compter du 21 mars 2022.

Renseignements : M. CIURLEO, Responsable du service éducation sportive et vie scolaire - Tél. 04.79.64.48.21

Adresser lettre de motivation + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. eugenie.debusschere@saintjeandemaurienne.fr / Avant le 12 mars 2022